

Comptes annuels

Initiative Marne Champagne et Brie

31/12/2025

Ce document contient 36 pages

Initiative Marne Champagne et Brie

Période du 20/11/2024 au 31/12/2025 (Bilan)

Sommaire

0.1	Attestation de présentation des comptes	3
1	<i>Comptes annuels</i>	4
1.1	Bilan actif	5
1.2	Bilan passif	6
1.3	Compte de résultat	7
2	<i>Annexe</i>	9
2.1	AnnexeAssoc	10
3	<i>Comptes annuels détaillés</i>	31
3.1	Bilan actif (détail)	32
3.2	Bilan passif (détail)	33
3.3	Compte de résultat (détail)	34
3.4	Évaluation des contributions volontaires en nature (Détail)	36



Initiative Marne Champagne et Brie
1, place du Général de Gaulle
51270 Montmort Lucy

Compte rendu de travaux de l'expert-comptable

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, en date du 13/02/2025, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entité Initiative Marne Champagne et Brie relatifs à la période du 20/11/2024 au 31/12/2025, qui se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan : **864 535 EUR**
- Chiffre d'affaires : **86 857 EUR**
- Résultat net comptable : **7 143 EUR**

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

Christian Haüy
Expert-Comptable



Initiative Marne Champagne et Brie

Comptes annuels



Page : 4 / 36

Initiative Marne Champagne et Brie

Actif		Au 31/12/2025			Montant net
		Montant brut	Amort. ou Prov.	Montant net	
Frais d'établissement (I)					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires ⁽¹⁾	201	201		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	201	201		
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 739	3 739		
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				
	TOTAL	3 739	3 739		
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
Actif circulant	Immobilisations financières ⁽²⁾				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	15		15	
	Prêts	519 622	54 443	465 179	
	Autres immobilisations financières				
	TOTAL	519 638	54 443	465 194	
Total (II)		523 578	58 383	465 194	
Actif circulant	Stocks et en cours				
	Créances ⁽³⁾				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés				
	Créances reçues par legs ou donations				
	Autres créances	13 427		13 427	
	Charges constatées d'avance				
	TOTAL	13 427		13 427	
Actif circulant	Divers				
	Instruments financiers à terme et jetons détenus	50 000		50 000	
	Disponibilités	335 913		335 913	
Total (III)		399 341		399 341	
Frais d'émission des emprunts (IV)					
Primes de remboursement des emprunts (V)					
Écart de conversion et différence d'évaluation - Actif (VI)					
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF (I+II+III+IV+V+VI)		922 919	58 383	864 535	
Renvois	(1) Dont droit au bail (2) Part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières (3) Dont à plus d'un an (brut)			152 812	

Initiative Marne Champagne et Brie

Passif		Au 31/12/2025	
Fonds propres	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	407 349	
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires	302 836	
	Écarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres réserves	133 851	
	Report à nouveau	50	
	Excédent ou déficit de l'exercice	7 143	
	Situation nette (sous-total)	851 231	
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total (I)		851 231	
Autres fonds propres	Montant des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total (I bis)			
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
Dettes	Emprunts obligataires et assimilés		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit ⁽¹⁾		
	Emprunts et dettes financières diverses ⁽²⁾		
	Instruments financiers à terme		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 002	
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	6 143	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	258	
	Produits constatés d'avance	900	
Total (IV)		13 304	
Écart de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I+I bis+II+III+IV+V)		864 535	
Renvois	(1) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques		
	(2) Dont emprunts participatifs		

Initiative Marne Champagne et Brie

		Du 20/11/2024 Au 31/12/2025 13 mois	
Produits d'exploitation	Cotisations	57 328	
	Ventes de biens et services		
	Ventes de biens	-440	
	<i>dont ventes de dons en nature</i>		
	Ventes de prestations de service	6 500	
	<i>dont parrainages</i>		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	23 466	
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	<i>Dons manuels</i>		
	<i>Mécénats</i>		
	<i>Legs, donations et assurances-vie</i>		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions		
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	4	
Total des produits d'exploitation (I)		86 857	
Charges d'exploitation	Achats de marchandises		
	Variation de stocks		
	Autres achats et charges externes	30 605	
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	187	
	Salaires	37 180	
	Cotisations sociales	12 520	
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	39	
	Dotations aux provisions		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées		
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	1 569	
Total des charges d'exploitation (II)		82 103	
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		4 754	
Produits financiers	De participations		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 253	
	Reprises sur dépréciations et provisions	11 502	
	Différences positives de change		
	Produits des immobilisations financières cédées		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers (III)		14 755	
Charges financières	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 366	
	Intérêts et charges assimilés		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières (IV)		12 366	
2. RESULTAT FINANCIER (III - IV)		2 389	
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I - II + III - IV)		7 143	

Initiative Marne Champagne et Brie

		Du 20/11/2024 Au 31/12/2025 13 mois	
Produits exceptionnels (V)	Total		
Charges exceptionnelles (VI)	Total		
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)			
Participation des salariés aux résultats	(VII)		
Impôts sur les bénéfices	(VIII)		
Total des produits (I + III + V)		101 613	
Total des charges (II + IV + VI + VII + VIII)		94 469	
EXCÉDENT OU DÉFICIT		7 143	
Évaluation des contributions volontaires en nature			
Contributions volontaires en nature			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat		17 580	
TOTAL		17 580	
Charges des contributions volontaires en nature			
Secours en nature			
Mises à disposition gratuite de biens			
Prestations en nature			
Personnel bénévole		17 580	
TOTAL		17 580	



Initiative Marne Champagne et Brie

Annexe



Page : 9 / 36

Annexe aux comptes
annuels de l'exercice clos
au 31/12/2025

Table des matières

1	Informations générales	3
1.1	Objet social	3
1.2	Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées	3
1.3	Description des moyens mis en œuvre	4
2	Principes, règles et méthodes comptables	5
2.1	Principes généraux	5
2.2	Changement de méthode comptable	5
2.3	Changements d'estimation	6
2.4	Corrections d'erreurs	6
2.5	Déroptions	6
3	Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture	7
3.1	Faits caractéristiques de l'exercice	7
3.2	Événements postérieurs à la clôture	7
4	Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat	8
4.1	Actifs immobilisés	8
	Absorption	8
	Méthode d'amortissement	8
	État de l'actif immobilisé (brut)	9
	Amortissements de l'actif immobilisé	10
	Dépréciations de l'actif immobilisé	11
	Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture	11
4.2	Actifs circulants	12
	Produits à recevoir	12
	Trésorerie	12
	Charges constatées d'avance	12
4.3	Passifs	13
	Fonds associatifs	13
	Provisions, fonds dédiés, autres passifs	15
	État des dettes à la clôture de l'exercice	16
4.4	Compte de résultat	17
	Ventilation des produits d'exploitation	17
	Ventilation des charges et du compte de résultat de l'exercice	19
	Charges et produits exceptionnels	19
4.5	Autres informations	20
	Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants.	20
	Ventilation de l'effectif moyen	20
	Engagements hors bilan	20
	Contributions volontaires en nature	20
	Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits	21

1 Informations générales

1.1 Objet social

Dans le respect des dispositions légales, l'Association a pour objet de déceler et de favoriser l'initiative créatrice d'emplois, d'activités de biens ou de services nouveaux par l'appui à la création, à la reprise ou au développement de TPE ou PME. Elle apporte son soutien par l'octroi d'un prêt personnel sans garantie ni intérêt et par un accompagnement, un parrainage et un suivi technique des porteurs de projets assurés gracieusement. Elle contribue à mobiliser d'autres aides financières et/ou d'accompagnement à des petites et moyennes entreprises.

1.2 Nature et périmètre des activités ou missions sociales réalisées

Notre **association Initiative Marne Pays du Champagne** est l'une des **202 plateformes associatives** réparties sur tout le territoire métropolitain et outremarin formant le réseau Initiative France, le premier réseau associatif d'accompagnement et de financement d'entrepreneurs.

Notre réseau de service d'intérêt général se fixe comme raison d'être d'accompagner l'audace des entrepreneurs pour construire une société solidaire et durable, laquelle se décline en 5 grands objectifs :

- Placer les entrepreneurs au cœur de notre action en leur faisant confiance, en les accompagnant, en les finançant, en les mettant en réseau afin de permettre à chacun et à chacune de se réaliser à travers son projet entrepreneurial en portant une attention particulière aux territoires et aux publics les plus fragiles.
- Agir pour le développement économique et la vitalité de nos territoires par l'aide à la création et à la reprise d'entreprises porteuses d'emplois et d'activités prospères et durables.
- Contribuer à une économie responsable pour participer à la transformation de notre société en veillant à l'équilibre entre performance économique et impacts environnementaux, sociaux et sociétaux des projets soutenus.
- Affirmer notre mission d'intérêt général et proposer à nos partenaires publics et privés des stratégies pour l'entrepreneuriat.
- Être un réseau de compétences mobilisé pour l'entrepreneuriat de demain qui fait preuve au quotidien d'agilité, d'innovation, de rigueur, de qualité de la vie au travail, de diversité des profils.

Au cœur de la mission de notre association et de son réseau, figurent l'accompagnement et le financement de créateurs/repreneurs d'entreprise et d'entrepreneurs grâce à des prêts d'honneur personnels, sans intérêts et sans garantie permettant à ces derniers la mobilisation d'autres dispositifs -notamment bancaires- de soutien aux TPE et PME.

Pour réaliser sa mission, notre association s'appuie en particulier sur, d'une part, des collaborateurs professionnels compétents, et d'autre part, un réseau de bénévoles forts de leur expérience entrepreneuriale qui offrent aux porteurs de projets un accompagnement personnalisé, amont et aval au financement accordé par un comité d'agrément bienveillant regroupant des professionnels.

Notre association comme tout le réseau Initiative France est engagée dans un processus de qualité grâce à :

- Sa Mission, son Projet associatif et Ethique et sa Déontologie
- Un référentiel « métier », la « promesse Initiative France », un système de qualification « Perform'in »
- L'assistance de ses organisations régionales et des services de sa coordination nationale

Concrètement, **sur l'exercice 2025**, notre association locale a **accueillis 79 porteurs** dont **33 projets présentés** au Comité d'agrément et **28 ont reçu un accord correspondant à 36 prêts personnels accordés**.

1.3 Description des moyens mis en œuvre

Les moyens de l'Association sont :

- La constitution d'un "FONDS D'INTERVENTION" en faveur des porteurs de projets économiques, par la collecte de dons, subventions ou par apports avec droit de reprise ; la forme principale de l'aide aux porteurs de projet est le "prêt d'honneur" sans garantie personnelle ni intérêt,
- La mobilisation d'agents économiques reconnus localement pour leurs compétences et leur réussite pour accompagner les porteurs de projets.

L'Association suscite par ailleurs :

- Le regroupement de toutes les personnes physiques ou morales motivées pour apporter leur concours intellectuel et technique aux entreprises nouvelles, ainsi qu'à l'amélioration du potentiel économique et technologique local,
- L'instauration de liens réguliers de concertation avec les différentes structures du développement local afin de rompre l'isolement des porteurs de projets économiques et de faciliter leur insertion dans le tissu économique et social,
- L'organisation des échanges avec les autres associations locales Initiative de la région dans le but d'aboutir à une expression collective régionale. Pour cela, elle adhère à la coordination régionale Initiative de sa région,
- Les conditions d'une participation active à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie et des programmes du réseau Initiative en utilisant les différents canaux ouverts à cette fin.

TERRITOIRE - DOMAINE D'INTERVENTION

L'Association exerce son activité sur le territoire des collectivités suivantes :

- -La Communauté de d'agglomération Epernay, Coteaux et plaine de Champagne,
- -La Communauté de communes des Paysages de la Champagne,
- -La Communauté de communes de la Grande Vallée de la Marne,
- -La Communauté de communes de la Brie Champenoise,
- -La Communauté de communes de Sézanne Sud-Ouest Marnais,
- -La communauté de communes du Sud Marnais.

2 Principes, règles et méthodes comptables

2.1 Principes généraux

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce, aux dispositions spécifiques applicables du règlement ANC 2018-06 et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général.

Les **comptes annuels de l'exercice au 31/12/2025** ont été établis et présentés conformément aux dispositions :

- Du Plan Comptable Général : le règlement ANC 2014-03 modifié par le règlement ANC 2015-06 du 23 novembre 2015, le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 de l'autorité des Normes Comptables (ANC) et **le règlement 2022-06 du 4 novembre 2022** applicable à compter des exercices ouverts au 01 01 2025 ,
- Des normes comptables des personnes morales non commerçantes à but non lucratif : règlement ANC 2018-06 du 05 décembre 2018 ;
- Des normes comptables et financières spécifiques arrêtées par le réseau Initiative France à la suite de l'entrée en vigueur du règlement ANC 2018-06.

Les comptes annuels sont établis avec sincérité dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- Permanence des méthodes sous réserve des indications portées au 4.1 ;
- Indépendance des exercices ;
- Continuité d'exploitation.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Le règlement ANC 2018-06 offre aussi certaines options de comptabilisation. Notre association a opté :

- Pour la comptabilisation des cotisations, l'option retenue est celle de comptabiliser en fonction de l'exercice de référence et non sur la base des encaissements ;
- Concernant les fonds dédiés contribuant au financement d'immobilisations amortissables, les fonds dédiés sont considérés comme des subventions d'investissement reportées au résultat au rythme des amortissements

2.2 Changement de méthode comptable

S'agissant du premier exercice comptable dans le cadre d'une fusion de deux associations, notre entité n'a effectué aucun changement de méthode sur cet exercice vis-à-vis des deux associations absorbées.

2.3 Changements d'estimation

S'agissant du premier exercice comptable dans le cadre d'une fusion de deux associations, notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation sur cet exercice vis-à-vis des deux associations absorbées.

2.4 Corrections d'erreurs

S'agissant du premier exercice comptable dans le cadre d'une fusion de deux associations, notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative vis-à-vis des deux associations absorbées.

2.5 Dérogations

S'agissant du premier exercice comptable dans le cadre d'une fusion de deux associations, notre entité n'a pratiqué aucune dérogation aux règles comptables applicables.

3 **Faits caractéristiques d'importance significative, de l'exercice et postérieurs à la clôture**

3.1 **Faits caractéristiques de l'exercice**

En 2024, il a été un traité de fusion-crétion entre les entités INITIATIVE MARNE PAYS DU CHAMPAGNE, INITIATIVE MARNE PAYS DE BRIE ET CHAMPAGNE et INITIATIVE MARNE PAYS DE BRIE ET CHAMPAGNE avec une date d'effet au 31/12/2024, ainsi que l'ensemble de ses annexes.

Par conséquent :

INITIATIVE MARNE PAYS DE BRIE ET CHAMPAGNE, association déclarée, dont le siège social est situé au 4 RUE DES FOSSES 51210 MONTMIRAIL, immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE sous le numéro 801 215 914 a été dissoute le 31/12/2024 au profit d'un transfert de ses actifs et passifs à INITIATIVE MARNE PAYS DE BRIE ET CHAMPAGNE.

INITIATIVE MARNE PAYS DU CHAMPAGNE, association déclarée, dont le siège social est situé au PARC ROGER MENU 51200 EPERNAY, immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE sous le numéro 421 041 054 a été dissoute le 31/12/2024 au profit d'un transfert de ses actifs et passifs à INITIATIVE MARNE PAYS DE BRIE ET CHAMPAGNE.

L'association a été créée sous le nom de (IMCB) INITIATIVE MARNE CHAMPAGNE ET BRIE, association déclarée le 20/11/2024 au Registre National des Associations, dont le siège social est situé au 1 PLACE DU GENERAL DE GAULLE 51270 MONTMORT-LUCY, immatriculée au répertoire des entreprises et établissements de l'INSEE sous le numéro 939 384 251 au 01/01/2025.

La date de début de son exercice comptable est fixée au 20/11/2024, date de déclaration, avec un début d'activité et de reprise au 1^{er} janvier 2025, soit un exercice comptable exceptionnel de 13 mois mais intégrant que 12 mois d'activité.

Aucun autre évènement d'importance significatif n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice

3.2 **Évènements postérieurs à la clôture**

Disparition de l'association desdites associations au profit de la nouvelle association IMCB au 1^{er} janvier 2025 avec reprise des éléments comptables constatés dans les comptes clos au 31/12/2024 comme stipulé dans les traités de fusion.

Les éléments constatés ultérieurement sont réputés être repris par la nouvelle association à effet au 1^{er} janvier 2025.

Aucun autre fait caractéristique d'importance significative n'est à signaler postérieurement à la clôture de l'exercice.

4 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

4.1 Actifs immobilisés

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions obtenues le cas échéant pour l'acquisition ou la production d'un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Absorption

Les actifs repris dans le cadre de la fusion ont été repris au 1^{er} janvier 2025 à la valeur nette comptable et les amortissements ont été poursuivis sur les mêmes bases.

Méthode d'amortissement

- Logiciels et progiciels : 1 an
- Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- Matériel de bureau : 5 ans
- Matériel informatique : 3 à 4 ans
- Mobilier : 5 à 10 ans

État de l'actif immobilisé (brut)

Immobilisations		Valeur brut début (A) (1)	Augmentations (B) (1)	Diminutions (C)		Valeur brute fin (D)
				Sorties	Virements	
Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	201	-	-	-	201
Immobilisations corporelles	Terrains	-	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-	-
	Install. générales, ag. Am. divers	-	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-	-
	Mat bur., informatique, mobilier	3 739	-	-	-	3 739
	Immo. Corp. En cours	-	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-	-
	Total III	3 739	-	-	-	3 739
Immobilisations financières	Participations	-	-	-	-	-
	Créances rattachées à des part.	-	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	-	15	-	-	15
	Prêts et autres immo. Financières (2)	-	-	-	-	519 623
	Total IV	-	15	-	-	519 638
Total général		3 941	15	-	-	523 578

- (1) « Valeur brut début » et « augmentation » : concernent uniquement les éléments repris au 1^{er} janvier 2025 ;
- (2) « Prêts et autres immo. Financières » : détail des reprises et mouvements :

	IMPC	IMPB	TOTAL	
CREATEURS IMPC 31/12/2024	252 983			
CREATEURS IMPB 31/12/2024		176 149	429 132	01/01/2024
TOTAL DECAISSEMENTS 2025 TABLEAU IMPB		7 500		
TOTAL DECAISSEMENTS 2025 TABLEAU IMCB	250 000		257 500	Décaissements 2025
REMBOURSEMENTS TABLEAU IMCB 2025	112 933		165 603	Rbt créateurs 2025
REMBOURSEMENTS TABLEAU IMPB 2025		52 670		
PERTES 2025		1 406	1 406	Pertes créateurs 2025
	390 050	129 573	519 623	31/12/2025
A MOINS D'UN AN	90 679	62 132	152 812	< 1 AN

Amortissements de l'actif immobilisé

Immobilisations		Amortissements début (A)	Augmentations (B)	Diminutions (C)	Amortissement fin (D)
Amortissements incorporelles	Frais d'établissement Total I	-	-	-	-
	Autres immobilisations incorporelles Total II	201	-	-	201
Amortissements corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Constructions	-	-	-	-
	Install. Tech., mat., outillage	-	-	-	-
	Install. Générales, ag. Am. divers	-	-	-	-
	Matériel de transport	-	-	-	-
	Mat. bur., informatique, mobilier	3 700	39	-	3 739
	Immo. Grevées de droits	-	-	-	-
	Total III	3 700	39	-	3 739
Total général		3 901	39	-	3 940

Dépréciations de l'actif immobilisé

Montant début	Montant début	Augmentations	Diminutions	Montant fin
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	65 946	11 502	54 444
TOTAL	-	65 946	11 502	54 444

Augmentations :

- 53 579 € de reprise des deux associations au 1^{er} janvier 2025 ;
- 12 366 de provisions nouvelles.

Provision des prêts aux porteurs de projets.

Les prêts sont provisionnés sur le montant net de garantie selon les règles suivantes :

Suivant le montant des impayés constatés sur l'exercice :

- Plus de 3 impayés et jusqu'à 6 impayés : 50% de la créance ;
- Plus de 6 impayés : 75% de la créance.

Peu importe le montant des impayés, à partir du moment où l'un des situations suivantes est connue lors de l'arrêté des comptes :

- En redressement judiciaire ou liquidation de bien : 100% de la créance ;
- En cas de cessation d'activité : 100% de la créance.

Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	201	-	-	-	-	201
Corporelles	3 700	39	-	-	-	3 739
TOTAL	3 901	39		-		3 940

4.2 Actifs circulants

Produits à recevoir

	Montants
Cotisations à recevoir	630 €
Chèques CREA à recevoir	7 666 €
Divers produits à recevoir (Cotisations + abondement)	182 €
Forfait BPI à recevoir	4 950 €
TOTAL	13 428 €

Trésorerie

L'association possède un compte titres à la clôture pour un montant de 50 000 €, dont 23 882 € lié à du placement de fonds de prêts, le reste étant lié à de la trésorerie de fonctionnement :

COMPTE TITRES de PAYS DU CHAMPAGNE INITIATIVE 10278 08859 00079784502

Désignation de la valeur	Quantité / Montant nominal	Cours Prix de revient unitaire	Valorisation en EUR
--------------------------	-------------------------------	-----------------------------------	---------------------

DIVERS

0000B1108859	50 000	1,00 EUR	50 000,00
PART B		1,00 EUR	
Tout ou partie des titres est enregistré directement auprès de l'émetteur			

TOTAL DU COMPTE TITRES	50 000,00
-------------------------------	-----------

* Seules les valeurs suivies par * ne sont pas couvertes par la réglementation MIF

REPARTITION DU COMPTE TITRES.

DIVERS	100,00 %	50 000,00
--------	----------	-----------

Une partie de la trésorerie disponible est placée sur des livrets (dont bleu) et comptes à terme rémunérés, placements sans risques et liquides.

Charges constatées d'avance

Il n'y a pas de charges constatées d'avance comptabilisées.

4.3 Passifs

Fonds associatifs

Fonds propres

Les fonds propres de l'entité correspondent aux apports, affectations et excédents acquis à l'entité. Ils regroupent les ressources mises à disposition de l'entité de façon définitive ou conditionnelle et certaines ressources ayant un caractère durable (*Art.131-1 ANC 2018-06*).

L'association ne dispose pas de fonds statutaires.

Fonds propres sans droit de reprise

Les fonds propres sans droit de reprise correspondent à la mise à disposition définitive d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité (*Art 131-2 – ANC 2018-06*).

Ils sont la contrepartie de biens ou de fonds qui ne peuvent être repris ni par leurs apporteurs, ni par les fondateurs, ni par les membres de l'entité.

Ce n'est le cas échéant qu'à la liquidation de l'entité qu'ils feront l'objet d'un traitement spécifique (*l'apport à une autre entité ayant le même objet le plus fréquemment*).

Fonds propres avec droits de reprise

Les fonds propres avec droit de reprise correspondent à la mise à disposition conditionnelle, provisoire, d'un bien ou de numéraire au profit de l'entité. (*Art 131-2 – ANC 2018-06*).

Ce bien est repris par l'apporteur lorsque la condition n'est plus remplie par notre entité bénéficiaire.

La convention d'apport fixe les conditions (*événement dont la survenance justifie la reprise du bien ou des fonds apportés tel que, par exemple, la dissolution de l'entité*) et les modalités de reprise du bien (*bien repris en l'état, bien repris en valeur à neuf, ...*).

En fonction des modalités de reprise, notre entité enregistre le cas échéant, les charges et provisions lui permettant de remplir ses obligations découlant de cette convention.

Sauf précision particulière dans le contrat, les apports avec droits de reprise sont repris par les apporteurs dans l'état où ils se trouveront à la fin du contrat d'apport ou à la dissolution de l'association.

L'excédent ou déficit de l'exercice

Le résultat comptable ne pouvant être attribué aux adhérents, qui n'ont aucun droit individuel celui-ci, le résultat positif est appelé « excédent » et le résultat négatif « déficit. L'instance statutairement compétente se prononce sur l'affectation de l'excédent ou déficit (*Chap I.1, règlement n°1999-01*).

Aucune distinction n'est faite entre le résultat définitivement acquis ou celui sous contrôle des tiers financeurs, soit pouvant être repris par un tiers financeur.

Une seule ligne est consacrée au résultat global de l'exercice sous la rubrique des fonds propres.

Les subventions d'investissements affectées à un bien renouvelable par l'association ou la fondation sont maintenues au passif dans les fonds associatifs avec ou sans droit de reprise (§6 du règlement n°1999-01).

Capitaux propres	Solde début exercice	Reprise (Fusion)	Augmentation	Diminution ou consommation	Solde fin exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise					
(PRETS) APPORTS SANS DROIT DE REPRISE - IMPC&B	- €				- €
(PRETS) APPORTS NETS SANS DROIT DE REPRISE - IMPC	- €	280 201 €		- 923 €	279 278 €
(PRETS) APPORTS NETS SANS DROIT DE REPRISE - IMPB	- €	127 136 €	935 €		128 071 €
	- €	407 337 €	935 €	- 923 €	407 349 €
Fonds associatifs avec droit de reprise					
(PRETS) APPORTS AVEC DROIT DE REPRISE - IMPC&B	- €				- €
(PRETS) APPORTS NETS AVEC DROIT DE REPRISE - IMPC	- €	170 841 €		- 572 €	170 269 €
(PRETS) APPORTS NETS AVEC DROIT DE REPRISE - IMPB	- €	131 600 €	968 €		132 568 €
	- €	302 441 €	968 €	- 572 €	302 837 €
Réserves					
RESERVES DE FONCTIONNEMENT - IMPC&B	- €				- €
RESERVES DE FONCTIONNEMENT - IMPC	- €	98 082 €	12 043 €		110 125 €
RESERVES DE FONCTIONNEMENT - IMPB	- €	18 262 €	5 465 €		23 727 €
REPORT A NOUVEAU (SOLDE CREDITEUR)	- €				- €
Excédent ou Déficit de l'exercice	- €				- €
Excédent ou Déficit de l'exercice IMPC	- €	10 548 €		- 10 548 €	0 €
Excédent ou Déficit de l'exercice IMPB	- €	7 419 €		- 7 368 €	51 €
Situation nette (sous total)	- €	844 088 €	19 411 €	- 19 411 €	844 088 €
Fonds propres consommables Subventions d'investissement Provisions réglementées					
Total des Fonds propres	- €	844 088 €	19 411 €	- 19 411 €	844 088 €

Provisions, fonds dédiés, autres passifs

Provisions

Provision de retraite et avantages assimilés

Eu égard à la valeur de la masse salariale et l'âge de la salariée, aucune provision (*non déductible*) n'est constatée dans les comptes dans la mesure de la faible probabilité de l'évènement et du faible montant de la masse salariale.

Produits constatés d'avance

Une subvention de fonctionnement accordée pour plusieurs exercices est répartie en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata Temporis.

La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance »

Les produits constatés d'avance recouvrent les adhésions versées dans l'exercice relatives à l'exercice suivant pour 900 €.

Aucun autre produit constaté d'avance n'est constaté.

Subventions à reverser

Le poste « *subvention à reverser* » constate l'obligation de reversement de subventions lorsqu'il est établi de manière définitive que l'un ou plusieurs objectifs fixés dans la condition résolutoire contenue dans la convention d'attribution de subvention ne pourra (ont) être atteint (s).

Aucune subvention à reverser n'est constatée.

Charges à payer

	Montants
Fournisseurs – Factures non parvenues	6 003 €
Congés payés	2 521 €
Charges sur congés payés	1 248 €
Impôts et taxes	26 €
TOTAL	9-798 €

État des dettes à la clôture de l'exercice

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-			
Autres emprunts obligataires		-			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	-			
	à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers		-			
Fournisseurs et comptes rattachés		6 003	6 003		
Dettes fiscales et sociales		6 143	6 143		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés		-			
Autres dettes		258	258		
Produits constatés d'avance		900	900		
TOTAL		13 304	13 304		

4.4 Compte de résultat

Ventilation des produits d'exploitation

Les dépenses engagées avant que l'association ou la fondation ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires.

Une condition suspensive non levée ne permet pas d'enregistrer la subvention en produits.

A titre comparatif, il a été précisé dans la colonne le TOTAL « N-1 » le cumul des comptes de deux associations absorbées au titre de leurs exercices clos au 31/12/2024.

PRODUITS	fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL N	TOTAL N-1 (pour mémoire)	TOTAL N-2 (pour mémoire)
PRODUITS					
Prestations (Bpi)	6 060 €	- €	6 060 €	2 340 €	- €
FORFAIT BPI - EXPERTISE (FCT)	6 500 €		6 500 €	1 300 €	- €
Autres produits d'activités annexes	- 440 €		- 440 €	1 040 €	- €
Subventions (Chq-créa)	23 416 €	- €	23 416 €	31 950 €	- €
SUBVENTIONS (Chq-créa)	- €		- €	31 950 €	- €
SUBVENTION CHEQUES CREA	23 416 €		23 416 €	- €	- €
SUBVENTIONS DIVERSES	50 €		50 €	- €	- €
Cotisations (Adhésions)	57 328 €	- €	57 328 €	57 500 €	- €
COTISATIONS DES ADHERENTS	- €		- €	2 176 €	- €
COTISATIONS ADHERENTS INSTITUTIONNELS	50 448 €		50 448 €	55 324 €	- €
COTISATIONS ADHERENTS	6 880 €		6 880 €	- €	- €
Dons et mécénat	- €	- €	- €	50 €	- €
Dons, libéralités	- €		- €	50 €	- €
Repr.provisions/transf.charges	- €	- €	- €	- €	- €
Autres produits divers	4 €	- €	4 €	0 €	- €
PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	4 €		4 €	- €	- €
AJUSTEMENTS DIVERS	- €		- €	0 €	- €
Total prod. d'exploitation	86 858 €	- €	86 858 €	91 840 €	- €

Total prod. d'exploitation	86 858 €	- €	86 858 €	91 840 €	- €
Produits financiers	2 460 €	794 €	3 253 €	6 957 €	- €
AUTRES PRODUITS FINANCIERS	- €		- €	2 403 €	- €
REMUNERATION CPTÉ FONCTIONNEMENT (CM40)	776 €		776 €	756 €	- €
Garantie / pertes sur prêts d'honneur	- €	705 €	705 €	1 310 €	- €
INTERETS LIVRET BLEU (CM60) - MIXTE	1 684 €	1 498 €	3 182 €	2 487 €	- €
Reprises/dépréciation PH	- €	11 502 €	11 502 €	20 251 €	- €
REPRIS.S/PROV.DEPREC. PRETS D'HONNEUR	- €	11 502 €	11 502 €	20 251 €	- €
Total produits financiers	2 460 €	12 296 €	14 756 €	27 207 €	- €
Produits sur exerc. antérieurs	- €	- €	- €	875 €	- €
OP subv. investissement	- €	- €	- €	- €	- €
Autres produits exceptionnels	- €	- €	- €	- €	- €
Total produits exceptionnels	- €	- €	- €	875 €	- €
Reprise de fonds dédiés	- €	- €	- €	- €	- €
TOTAL des produits	89 318 €	12 296 €	101 614 €	119 922 €	- €
Contribution en nature	17 580 €	- €	17 580 €	15 210 €	- €

Ventilation des charges et du compte de résultat de l'exercice

A titre comparatif, il a été précisé dans la colonne le TOTAL « N-1 » le cumul des comptes de deux associations absorbées au titre de leurs exercices clos au 31/12/2024.

CHARGES	fonctionnement	gestion du fonds	TOTAL N	TOTAL N-1 (pour mémoire)	TOTAL N-2 (pour mémoire)
CHARGES					
Achats et autres charges	356€	- €	356€	150€	- €
Services extérieurs	13 756€	- €	13 756€	9 212€	- €
Autres services extérieurs	13 611€	2 883€	16 494€	27 501€	- €
Impôts et taxes	188€	- €	188€	188€	- €
Charges de personnel	49 701€	- €	49 701€	49 701€	- €
Dotations aux amortissements	39€	- €	39€	224€	- €
Autres charges	163€	- €	1 570€	19€	- €
Total charges d'exploitation	77 815€	4 289€	82 103€	81 098€	- €
Résultat d'exploitation	9 043€	- 4 289€	4 755€	10 742€	- €
Charges financières					
Dotations/dépréciations PH	- €	12 367€	12 367€	16 823€	- €
Résultat financier	2 460€	- 71€	2 389€	6 349€	- €
Charges sur exerc. antérieurs					
Divers					
Autres charges exceptionnelles					
Résultat exceptionnel	- €	- €	- €	875€	- €
Engagement de fonds dédiés					
Impôt / sociétés					
TOTAL des charges	77 815€	16 655€	94 470€	101 956€	- €
Résultat net	11 503€	- 4 359€	7 144€	17 966€	- €
Pour information					
Contribution en nature	17 580 €	- €	17 580 €	15 210 €	

Charges et produits exceptionnels

Aucun produit ni charges exceptionnelles n'a été comptabilisé.

4.5 Autres informations

Montant des rémunérations et avantages en nature versés aux cadres dirigeants.

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, l'association est amenée à communiquer le montant des rémunérations et avantages en nature versés aux trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles ou salariés.

L'association ne compte aucun cadre dirigeant rémunéré.

Ventilation de l'effectif moyen

L'association dispose d'un effectif salarié depuis sa création, repris des deux associations absorbées.

L'effectif moyen de 2025 se décompose ainsi :

- 1 employée en CDI à temps complet.

Engagements hors bilan

A la clôture, le montant des prêts accordés par le comité d'agrément mais non décaissés n'est pas comptabilisé mais figure parmi les engagements hors bilan : 221 K€ ont été accordés durant l'exercice dont 63,5 K€ non décaissés à la clôture à verser en N+1.

Contributions volontaires en nature

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions en biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contributions en services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de services.

Le bénévolat est quantifié grâce aux feuilles de présences remplies lors des différentes réunions des comités d'agrément.

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 18 heures pour le site d'Epernay et 14 heures pour le site de Sézanne consacrées par les bénévoles à des comités d'agrément. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 60 €/heure (*Taux horaire : norme Initiative France*) correspond à un montant de 9 120 € pour le site d'Epernay et 8 460 € pour le site de Sézanne.



Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	En charge	dont montant en provision
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	1 757	1 685
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	1 757	1 685



Initiative Marne Champagne et Brie

Comptes annuels détaillés



Page : 31 / 36

Initiative Marne Champagne et Brie

Période du 20/11/2024 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan Actif	31/12/2025	Néant	%
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques	0,00	0,00	NS
20510000 LOGICIELS	201,16	0,00	NS
28051000 AMORT LOGICIELS	-201,16	0,00	NS
Total des immobilisations incorporelles	0,00	0,00	NS
Installations techniques, matériel et outillage industriels	0,00	0,00	NS
21830000 MATERIEL DE BUREAU	3 145,40	0,00	NS
21840000 MOBILIER	593,81	0,00	NS
28183000 AMORTIS. MATER.BUREAU ET INFORMAT.	-3 145,40	0,00	NS
28184000 AMORTIS. MOBILIER	-593,81	0,00	NS
Total des immobilisations corporelles	0,00	0,00	NS
Autres titres immobilisés	15,24	0,00	NS
27100000 TITRES IMMOBILISES (DROIT PROPRIETE)	15,24	0,00	NS
Prêts	465 179,29	0,00	NS
27410100 PRETS AUX PORTEURS - REPRISE IMPC	390 050,14	0,00	NS
27410200 PRETS AUX PORTEURS - REPRISE IMPB	129 572,65	0,00	NS
29740000 PROVIS. DEPREC. COMPTES "PRET D'HONNEUR"	-54 443,50	0,00	NS
Total des immobilisations financières	465 194,53	0,00	NS
Total de l'actif immobilisé	465 194,53	0,00	NS
Autres créances	13 427,65	0,00	NS
46780000 PRODUITS À RECEVOIR	8 296,00	0,00	NS
46782000 COTISATIONS ET PRODUITS A RECEVOIR	5 131,65	0,00	NS
Total des créances	13 427,65	0,00	NS
Instruments financiers à terme et jetons détenus	50 000,00	0,00	NS
50810000 CM81 COMPTE TITRES - IMPC - CM N°00079784502 (FCT)	50 000,00	0,00	NS
Disponibilités	335 913,41	0,00	NS
51210000 CRCA00 - IMPB - (PRETS) LIVRET ASSOCIATION N°9874286	75 853,19	0,00	NS
51211000 CRCA10 - IMPB - COMPTE DE PRET - N°68157539540	204,09	0,00	NS
51212000 BPALC20 - IMPCB - COMPTE DE PRET - N°34021588487	78 451,26	0,00	NS
51213000 CIC30 - IMPCB - COMPTE DE FONCTIONNEMENT - N°00020	43 942,77	0,00	NS
51214100 CRCA - IMPCB - (PRET) DAT PART CAPI 60M AP	2 000,00	0,00	NS
51224100 CM41 - IMPC - COMPTE PRÊTS N°00079784541	1 462,10	0,00	NS
51224200 CM42 - IMPCB - (PRETS) TONIC PLUS A PREAVIS EUR C.A.T.	134 000,00	0,00	NS
Total de l'actif circulant	399 341,06	0,00	NS
TOTAL GÉNÉRAL DE L'ACTIF	864 535,59	0,00	NS

Initiative Marne Champagne et Brie

Période du 20/11/2024 au 31/12/2025 (Bilan)

Bilan passif	31/12/2025	Néant	%
Fonds propres complémentaires sans droit de reprise	407 349,02	0,00	NS
10241000 (PRETS) APPORTS NETS SANS DROIT DE REPRISE - IMPC	279 277,54	0,00	NS
10242000 (PRETS) APPORTS NETS SANS DROIT DE REPRISE - IMPB	128 071,48	0,00	NS
Fonds propres complémentaires avec droit de reprise	302 836,54	0,00	NS
10341000 (PRETS) APPORTS NETS AVEC DROIT DE REPRISE - IMPC	170 268,66	0,00	NS
10342000 (PRETS) APPORTS NETS AVEC DROIT DE REPRISE - IMPB	132 567,88	0,00	NS
Autres réserves	133 851,70	0,00	NS
10681000 RESERVES DE FONCTIONNEMENT - IMPC	110 124,98	0,00	NS
10682000 RESERVES DE FONCTIONNEMENT - IMPB	23 726,72	0,00	NS
Report à nouveau	50,64	0,00	NS
12000000 BENEFICE	50,64	0,00	NS
Excédent ou déficit de l'exercice	7 143,67	0,00	NS
Excédent ou déficit de l'exercice	7 143,67	0,00	NS
Situation nette	851 231,57	0,00	NS
Total des fonds propres	851 231,57	0,00	NS
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 002,52	0,00	NS
40810000 Fournisseurs	6 002,52	0,00	NS
Dettes fiscales et sociales	6 143,20	0,00	NS
42510000 ACOMPTE SUR SALAIRE - AVANCE SUR FRAIS	62,20	0,00	NS
42820000 DETTES PROVISIONNEES POUR CONGES A PAYER	2 520,56	0,00	NS
43100000 URSSAF	1 457,15	0,00	NS
43710000 RETRAITE	396,62	0,00	NS
43720000 PREVOYANCE	431,84	0,00	NS
43820000 PROVISION CHARGES SOCIALES SUR CONGES A PAYER	1 248,43	0,00	NS
44812000 ETAT - CHARGES A PAYER	26,40	0,00	NS
Autres dettes	258,30	0,00	NS
46820000 GARANTIES BPI	258,30	0,00	NS
Produits constatés d'avance	900,00	0,00	NS
48700000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	900,00	0,00	NS
Total des dettes	13 304,02	0,00	NS
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF	864 535,59	0,00	NS

Initiative Marne Champagne et Brie

Période du 20/11/2024 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2025	Néant	%
Cotisations	57 328,00	0,00	NS
75610000 COTISATIONS ADHERENTS INSTITUTIONNELS	50 448,00	0,00	NS
75611000 COTISATIONS ADHERENTS	6 880,00	0,00	NS
Ventes de biens	-440,30	0,00	NS
70880000 Autres produits d'activités annexes (cessions d'approvisionnement)	-440,30	0,00	NS
Ventes de prestations de service	6 500,00	0,00	NS
70681000 FORFAIT BPI - EXPERTISE (FCT)	6 500,00	0,00	NS
Concours publics et subventions d'exploitation	23 466,00	0,00	NS
74110000 SUBVENTION CHEQUES CREA	23 416,00	0,00	NS
74111000 SUBVENTIONS DIVERSES	50,00	0,00	NS
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	NS
Ressources liées à la générosité du public	0,00	0,00	NS
Autres produits	4,27	0,00	NS
75801000 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	4,27	0,00	NS
<i>Total des produits d'exploitation</i>	<i>86 857,97</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
Autres achats et charges externes	30 605,50	0,00	NS
60641000 FOURNITURES DE BUREAU	355,50	0,00	NS
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	11 399,19	0,00	NS
61321000 LOCATION DE BUREAUX (PEP'S)	680,00	0,00	NS
61561000 MAINTENANCE INFO - LOGICIEL COMPTABILITE	1 677,00	0,00	NS
62260000 HONORAIRES EXPERTISE	3 888,00	0,00	NS
62260200 HONORAIRES GESTION SOCIALE	1 122,00	0,00	NS
62261000 FRAIS RECOUV / PRETS D'HONNEUR	1 367,15	0,00	NS
62262000 COMMISSAIRE AUX COMPTES	1 756,92	0,00	NS
62268000 AUTRES HONORAIRES	2 460,00	0,00	NS
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	445,19	0,00	NS
62570000 RECEPTIONS	568,06	0,00	NS
62610000 FRAIS POSTAUX	21,40	0,00	NS
62650000 TELEPHONE	63,58	0,00	NS
62781400 FRAIS BANCAIRE COMPTE DE FONCTIONNEMENT (CM40 +	185,16	0,00	NS
62781410 FRAIS BANCAIRE COMPTE DE PRET (CM41 + CRCA + BPAL	1 515,35	0,00	NS
62810000 COTISATIONS	3 101,00	0,00	NS
Impôts, taxes et versements assimilés	187,60	0,00	NS
63330000 FORMATION CONTINUE	187,60	0,00	NS
Salaires	37 180,73	0,00	NS
64110000 SALAIRES BRUTS	29 310,24	0,00	NS
64120000 CONGES PAYES	1 980,56	0,00	NS
64130000 PRIMES	1 000,00	0,00	NS
64140000 REMBOURSEMENT DE FRAIS	4 889,93	0,00	NS
Cotisations sociales	12 520,67	0,00	NS
64510000 COTISATIONS URSSAF	7 165,87	0,00	NS
64520000 COTISATIONS AUX MUTUELLES	2 382,36	0,00	NS
64521000 COTISATIONS PREVOYANCE	151,03	0,00	NS
64530000 COTISATIONS RETRAITE - PREVOYANCE	1 629,24	0,00	NS
64581000 CHARGES SUR CONGES PAYES	1 078,17	0,00	NS
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	114,00	0,00	NS

Initiative Marne Champagne et Brie

Période du 20/11/2024 au 31/12/2025 (Bilan)

Compte de résultat	31/12/2025	Néant	%
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	39,20	0,00	NS
68112000 DOT. AMORT. S/IMMOBIL. CORPOREL.	39,20	0,00	NS
Autres charges	1 569,66	0,00	NS
65440000 CRÉANCES DES EXERCICES ANTÉRIEURS	1 406,26	0,00	NS
65801000 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	73,94	0,00	NS
65820000 Pénalités, amendes fiscales et pénales	89,46	0,00	NS
<i>Total des charges d'exploitation</i>	<i>82 103,36</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION	4 754,61	0,00	NS
Autres intérêts et produits assimilés	3 253,17	0,00	NS
76810000 REMUNERATION CPTÉ FONCTIONNEMENT (CM40)	775,87	0,00	NS
76820000 GARANTIE / PRETS D'HONNEUR	-704,64	0,00	NS
76826000 INTERETS LIVRET BLEU (CM60) - MIXTE	3 181,94	0,00	NS
Reprises sur dépréciations et provisions	11 502,49	0,00	NS
78662000 REPRIS.S/PROV.DEPREC. PRETS D'HONNEUR	11 502,49	0,00	NS
<i>Total des produits financiers</i>	<i>14 755,66</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	12 366,60	0,00	NS
68662000 DOT. PROV. DEPREC. PRETS D'HONNEUR	12 366,60	0,00	NS
<i>Total des charges financières</i>	<i>12 366,60</i>	<i>0,00</i>	<i>NS</i>
2. RÉSULTAT FINANCIER	2 389,06	0,00	NS
3. RÉSULTAT COURANT avant impôts	7 143,67	0,00	NS
Total des produits	101 613,63	0,00	NS
Total des produits	101 613,63	0,00	NS
Total des charges	94 469,96	0,00	NS
Total des charges	94 469,96	0,00	NS
EXCÉDENT (+) OU DÉFICIT (-)	7 143,67	0,00	NS

Initiative Marne Champagne et Brie

Période du 20/11/2024 au 31/12/2025 (Bilan)

Évaluation des contributions volontaires en nature	31/12/2025	Néant	%
Bénévolat	17 580,00	0,00	NS
87500000 BENEVOLAT	17 580,00	0,00	NS
Total des contributions volontaires en nature	17 580,00	0,00	NS
Personnel bénévole	17 580,00	0,00	NS
86400000 PERSONNEL BENEVOLE	17 580,00	0,00	NS
Total des charges des contributions volontaires en nature	17 580,00	0,00	NS
MONTANT NET	0,00	0,00	NS